

Monsieur Nicolas Hulot
Ministre d'État, Ministre de la Transition
écologique et solidaire
Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint Germain
75007 Paris

Bruxelles, le 23 avril 2018

Objet : les conséquences du projet Total concernant la raffinerie Total de la Mède

Monsieur le Ministre d'État,

La France est aujourd'hui aux avant-postes de la lutte contre les dérèglements climatiques et pour la protection de l'environnement. Nous saluons et partageons cet engagement, que nous savons aussi être intensément le vôtre. L'élan initié à la suite des accords de Paris mobilise pleinement les institutions européennes, qui veillent à prendre les mesures nécessaires pour assurer une transition énergétique à la hauteur de ces défis.

Dans ce cadre, le 17 janvier dernier, le Parlement européen a, comme vous le savez, adopté en plénière les rapports relatifs au paquet Energie-Climat pour 2030.

Nous avons accueilli positivement la proposition de la Commission européenne et pris soin, sur un certain nombre de points, de renforcer les garanties attendues en matière de promotion et d'utilisation des énergies renouvelables.

Nous souhaitons vous rappeler, Monsieur le Ministre d'État, qu'à l'issue des délibérations menées dans l'enceinte du Parlement européen, les parlementaires ont exprimé une volonté politique claire et responsable : l'utilisation de l'huile de palme sur le territoire de l'Union doit être régulée.

En effet, depuis quelques années, l'importation de l'huile de palme connaît un essor en Europe avec son utilisation croissante comme carburant dans les transports. Près de la moitié de l'huile de palme importée a désormais vocation à alimenter la production de biodiesel, pour représenter désormais le tiers de la consommation de biodiesel dans l'Union européenne. Cet effet d'aubaine accentue pourtant considérablement les pressions foncières et les tensions environnementales observées de longue date en Asie du sud-est.

Vous le savez, le palmier à huile est la principale cause de déforestation dans cette région, contribuant ainsi à accroître les émissions de gaz à effet de serre et à éroder la biodiversité locale. À cet impact écologique dramatique s'ajoutent des effets désastreux pour les droits humains et sociaux, depuis l'expropriation des terres jusqu'au travail forcé des catégories les plus vulnérables. Cette situation est connue et documentée. Nous vous savons pleinement conscient de ses effets néfastes.

Face à ces menaces, le Parlement européen a décidé de mettre un terme à la comptabilité des biocarburants produits à base d'huile de palme dans l'atteinte des objectifs environnementaux des États membres. Cette décision exigeante mais responsable est le fruit d'un compromis adopté et

salué à une très grande majorité par des eurodéputés de tous horizons politiques, que nous représentons aujourd'hui. Elle constitue un signal fort pour mettre un coup d'arrêt définitif, d'ici au 1^{er} janvier 2021, à l'effet pervers entretenu par ce débouché énergétique.

Or les récentes annonces relatives à l'ouverture dans le sud de la France, sur le site de La Mède, d'une usine de production de biodiesel à partir d'huile de palme suscitent notre incompréhension. Prévu à l'été 2018, les ONG estiment que l'appel d'air créé doublerait la consommation française d'huile de palme. Ce choix d'approvisionnement questionne la soutenabilité environnementale d'un tel projet, alors même que l'huile de palme importée échappe à la rigueur des standards de qualité environnementale exigés en Europe.

Nous nous interrogeons sur l'adéquation d'un tel projet industriel avec les grands défis écologiques de notre temps qu'il est de notre devoir, responsables politiques, de relever. Privilégier des solutions durables, garantir le respect de normes européennes exigeantes, valoriser des productions de proximité, voilà les impératifs qui doivent animer nos choix en lieu et place de l'importation de matières produites à l'autre versant de la planète sans grande exigence de durabilité.

Ouverts sur le monde, nous refusons cependant de cautionner un modèle qui s'exonère par-delà les frontières de l'Europe de nos exigences environnementales. Il en va de la cohérence de nos objectifs et de nos moyens.

Nous vous saurons gré, Monsieur le Ministre d'État, d'honorer sur ce sujet la vision et l'engagement du Gouvernement français pour la préservation de la planète et appelons votre attention sur la nécessité de reconsidérer la viabilité du projet de La Mède.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre d'État, l'expression de notre haute considération.

Gilles PARGNEAUX, Député européen, Vice-Président de la commission environnement, santé publique et sécurité alimentaire du Parlement européen

Pascal DURAND, Député européen, Vice-Président du Groupe des Verts/Alliance libre européenne au Parlement européen

Jo LEINEN, Député européen, Membre de la commission environnement, santé publique et sécurité alimentaire du Parlement européen

Michèle RIVASI, Députée européenne, Membre de la commission environnement, santé publique et sécurité alimentaire du Parlement européen